



Le 23/10/24

SYNDICAT C.G.T. DES TERRITORIAUX DE ROUEN

53 Bourg l'Abbé - 76000- ROUEN

Tél : 02 35 00 29 20

E.Mail : territoriauxrouen@free.fr ou syndicat.cgt@rouen.fr

Guillaume Larose secrétaire Général

Jacques Grandin Secrétaire Général Adjoint

Greg Larchevêque secrétaire Général Adjoint

LE 1^{ER} OCTOBRE LE PERSONNEL DE LA PETITE ENFANCE EN GRÈVE

Depuis de nombreuses années le secteur de la petite enfance est fortement touché par une pénurie de professionnel·les. Les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader et les salaires qui stagnent ont participé à cette situation.

La CGT met en évidence le peu d'attractivité de ces métiers et les conséquences que cela peut avoir sur la qualité d'accueil dans les crèches.

Le gouvernement décide d'une énième prime pour ces métiers en « tension », par le biais d'une pseudo revalorisation : 100 euros nets mensuels d'augmentation seront attribués aux agent·es du secteur public travaillant dans les établissements d'accueil du jeune enfant, contre 150 euros nets mensuels dans le secteur privé.

L'attribution de cette prime a été votée le 3 avril 2024, à l'unanimité, par le conseil d'administration de la CNAF qui assume une partie du financement à hauteur de 66 %, le reste étant à la charge de la collectivité.

Cette augmentation s'applique à l'ensemble des professionnel·les intervenant auprès des enfants, ou occupant des fonctions de direction dans les établissements d'accueil du jeune enfant financés par la prestation service unique. Elle doit s'appliquer par une hausse du RIFSEEP et ne sera donc pas prise en compte pour le calcul du montant de la retraite.

Alors qu'attend Mr le Maire pour vous la verser !!!

Mr le Maire ne cesse de nous crier haut et fort que la petite enfance est un enjeu prioritaire mais ne veut pas appliquer cette augmentation de salaire.

Pour la CGT, il est important de se mobiliser le Mardi 1^{er} Octobre et de participer à la Réunion d'Information Syndicale salle du Conseil Municipal de 9h à 12h.